



SVMTRA / ASTRM

www.trm.ch

Section romande

Schweizerische Vereinigung der Fachleute für med. technische Radiologie
Association suisse des techniciens en radiologie médicale
Associazione svizzera per la tecnici di radiologia medica

VIE DE LA SECTION ROMANDE DE L'ASTRM

Lettre d'information des membres de la section romande de l'ASTRM

Cher (ère) collègues

Comme vous le savez, le mode de fonctionnement de l'association à changer. De ce faite, nous avons plus d'autonomie. Nous pouvons envisager des plans d'action ou prendre position. Notre but premier est de toucher le plus de TRM travaillant en Suisse Romande. Nous voulons faire valoir notre profession au près des autorités politique et ainsi donner plus de poids à notre profession.

RAPPEL

Plus nous serons nombreux, mieux se portera l'association en terme de force vive, de finances, de reconnaissance.

Nous avons tout à gagner en adhérant et en effectuant la promotion de notre association.

**ASSEMBLEE GENERALE de la SECTION ROMANDE
28.02.08 15H00 / LAUSANNE (HES-TRM)**

Politique Suisse

La profession doit décider dans un proche avenir de l'évolution de la formation. Nous ne pouvons rester sur différents niveaux de formation entre régions linguistiques. C'est du reste une obligation absolue pour l'horizon 2011-12 de faire un choix. (Voir article ci-dessous «événements formation 2007» + lettre de Doris Leuthard sur site trm.ch)

L'association souhaite renforcer notre rôle d'expert en radioprotection, sachant que toute personne diplômée TRM en Suisse, possède le **titre d'expert en radioprotection** pour le domaine du **radiodiagnostic**.

Par cette qualification, les TRM doivent se positionner clairement sur les sujets de radioprotection, vu qu'ils en sont les principaux acteurs.

L'utilisation du 1/2 tablier de plomb pour les radiographies en est un bon exemple. Plusieurs études menées tant par l'Institut de Radioprotection Appliquée de Lausanne que par les radiophysiciens, médecins et TRM de l'hôpital universitaire de Bâle, ont prouvé que la mise en place d'un 1/2 tablier de plomb n'engendre pas de différence significative en matière de radioprotection pour la dose délivrée au patient. La loi sur la radioprotection OrAP autorise diverses interprétations que l'on doit unanimement clarifiées.

Il est par contre certain que le tablier de plomb joue un rôle psychologique pour le patient. Veut-on continuer à faire de la radioprotection affective ou se faire reconnaître comme expert dans le domaine de la radioprotection ? A nous de décider sachant qu'en radiodiagnostic, les mesures de radioprotection sont avant tout :

- Ne pas baisser les kV !!! Même pour la femme enceinte
- Diaphragmer le faisceau (Dose au patient, Contraste de l'image, Le cadre noir à l'impression n'est pas suffisant...)
- Utiliser les index d'exposition optimaux
- Respecter les NRD / Niveaux de Références Diagnostiques (Voir cours F. VERDUN 15.11.07 sur « trm.ch »)

L'**ARRAD** (association romande de radioprotection) préconise une réflexion sur l'application des moyens de protection du patient. Il s'agit de valoriser les gestes de protection efficaces et de renoncer aux démarches formelles n'apportant pas une réduction mesurable du risque.

Ne sommes-nous pas à côté du vrai problème avec nos tabliers et protèges gonades ?

Politique Professionnel (pour le canton de Vaud)

Les choses bougent actuellement dans notre canton !

Premièrement, le 1^{er} octobre dernier, après 4 ans de lutte avec l'Etat, les syndicats et associations professionnelles ont signé la première **Convention Collective de Travail (CCT)**. Les TRM des hôpitaux régionaux membres de la FHV ont une meilleure situation de travail dès le 1^{er} janvier 2008, notamment :

- une 6^{ème} semaine de vacances dès 50 ans
- la diminutions du temps hebdomadaire de travail à 41h30 (dès le 1er janvier 2009)
- un congé maternité de 16 semaines, un congé d'allaitement d'un mois et un congé d'adoption de 8 semaines, tous rémunérés à 100%
- en cas d'empêchement de travailler pour cause de maladie ou d'accident, le salaire net est garanti (maladie : 720 jours)
- la formation continue sera financée grâce à 1% de la masse salariale de tous les établissements

Les mécanismes salariaux seront désormais calqués sur ceux de la fonction publique vaudoise. Ce qui m'amène directement au 2^{ème} sujet d'actualité de notre canton :

Le système DECFO-SYSREM :

DECFO : nouveau système de définition, évaluation et classifications des fonctions
SYSREM : nouvelle grille salariale

Les deux entrent en vigueur au 1^{er} janvier 2008. L'Etat négocie seulement avec les syndicats. Le syndicat le plus transparent sur son site internet est SUD : www.sud-ud.ch , là vous trouverez tous les renseignements nécessaires pour comprendre la situation !

Malgré tout voilà les points qui nous concerne le plus :

- une nouvelle grille de salaire : 18 classes avec des minima et des maxima nouveaux.
- un mécanisme salarial qui transforme les actuelles annuités en échelons. Les actuelles 20 annuités deviennent 30 échelons pour atteindre le maximum de sa classe. Cela implique une perte salariale très importante sur une carrière et une forte baisse des annuités annuelles. Cela correspond à une perte de 1,8 % pour le TRM et de 8,6 % pour le 1^{er} TRM sur une carrière.
- Pas de passage d'une classe à l'autre, sauf en cas de « responsabilités nouvelles » (adieu la promotion à l'ancienneté : par exemple 1^{er} TRM).

Concrètement :

Pour le TRM, actuellement : classe 17-19, le salaire minimum est de 63 091.-
maximum : 92 837.- passera en classe 8 : minimum : 66 793.- ; maximum : 96 850.-

Pour le 1^{er} TRM, actuellement : classe 19-21, minimum : 67 005.- ; maximum : 10269.-
passera en classe 8 : minimum : 66 793.- ; maximum 96 850.-

Le 22 novembre, plus de 6000 personnes sont allées manifester à Lausanne contre le système DECFO-SYSREM.

Le 31 janvier dernier, la grève et la manifestation avec environ 18000 personnes, ont eu un effet sur le Conseil d'Etat, qui a repoussé les négociations au 31 mars, afin de pouvoir faire de nouveaux calculs selon les demandes des syndicats.

Je vous conseille donc vivement de suivre la situation de près et d'agir selon les syndicats qui luttent au mieux pour tout le personnel de la fonction publique et donc pour nous!

Formation HES-TRM

Site de Genève : Cette rentrée académique 2008 est caractérisée par un (nouvel) accroissement du nombre de lieux et de places de formation pratique à l'étranger. Ceci permettra ainsi à encore plus d'étudiant-e-s que par le passé de pouvoir bénéficier de cette opportunité, dans leur cursus de formation. Vision élargie du champ professionnel, affirmation de soi, échanges culturels : voici quelques apports qui peuvent être mis en avant, en lien avec ces formations à l'étranger. Hormis la *France*, l'*Italie*, le *Maroc*, la *Belgique*, la *Martinique*, ou le *Japon*, cette année, c'est également au *Cameroun* et en *Israël* que certains de nos étudiants iront en formation. En chiffres, ces formations à l'étranger (sans compter celles effectuées dans la *Région Rhône-Alpes*) représentent environ le 15% de la formation pratique.

Evénements 2007 de la formation TRM en Romandie

Pour ce qui concerne la **formation professionnelle des Techniciens en radiologie médicale** en **Suisse Romande**, l'année **2007** constitue certainement une année charnière dans le processus de positionnement de la formation à un niveau **Haute- Ecole**. En effet, 2007 a vu l'aboutissement de certaines actions stratégiques en même temps que l'avènement de nouveaux défis à relever pour l'avenir.

En **2002**, une filière de formation initiale TRM de **niveau HES** est ouverte suite à la décision politique du Comité Stratégique (COSTRA) de la HES-SO, organe qui représente les gouvernements des cantons romands.

En **2006**, la Commission **ITEN** (commission de la CDIP dédiée à la reconnaissance des diplômes délivrés par les HES cantonales), reconnaît le diplôme délivré pour la formation des TRM initiée en 2002 comme un diplôme HES, suivant ainsi les recommandations des experts de la sous-commission "Santé".

Durant cette même période, la filière romande HES pour TRM se soumet à une évaluation des concepts de la Conférence Suisse des Hautes Ecoles Spécialisées (KFH). Le résultat positif de cette évaluation abouti à une **demande d'ouverture** auprès de la Confédération d'une filière de formation délivrant un **Bachelor Technique en radiologie médicale**.

Les premiers étudiants Bachelor TRM ont commencé leur formation en 2006.

En **2007**, la Confédération confirme l'ouverture de la **filière Bachelor TRM** à travers une lettre officielle (copie jointe) de la Conseillère Fédérale Doris LEUTHARD, Cheffe du DFE.

Il est à relever que la réussite des différentes étapes de ce long processus d'inscription de la formation des TRM à un niveau HES n'aurait pas été possible sans l'investissement quotidien et soutenu des collaborateurs des sites de formation de la filière TRM de Lausanne et Genève.

De même, il faut se réjouir de la participation active des lieux de la pratique et des professionnels du champ de la radiologie médicale: TRM, praticiens formateurs, médecins et physiciens, partenaires indispensables et engagés, pour aboutir à la validation irréfutable et définitive de la formation TRM.

L'arrivée sur le marché de l'emploi, des TRM diplômés HES, a confirmé auprès des professionnels romands, la valeur de la formation HES au travers des compétences de nos nouveaux collègues.

La possibilité offerte dès demain de formations post-graduées pour les TRM réjouit l'ensemble des professionnels avides d'évolution à toute période de leur carrière.

A ce stade de mise en place du diplôme de "**bachelor of sciences en technique en radiologie médicale**", il importe de reconnaître au niveau national, la formation HES comme référence unique pour la formation professionnelle des Techniciens en radiologie médicale.

C'est une condition essentielle et incontournable pour la reconnaissance définitive de notre formation HES qui définit un niveau compatible avec les exigences de formations européennes.

François Descombes
HES-SO / Responsable Romand Filière Technique en Radiologie Médicale

Philippe Martinot
Président Section Romande ASTRM

Lausanne, le 4 février 2008

Profil professionnel TRM

Le document de référence est en fin d'élaboration. Un dernier atelier rassemblant les professionnels désignés, doit projeter les pistes de développement de la profession. La publication est prévue pour juin 2008 et vous en serez informés.

Congrès ASTRM = St GALL 30-31 MAI 2008

APPEL

Toute idée que vous souhaitez développer et faire connaître est la bienvenue et nous attendons vos propositions. Chaque membre est invité à prendre position où transmettre une information pour l'une ou l'autre des rubriques de ce courrier. Vous pouvez aussi réagir sur notre site internet : www.trm.ch

Contacts – Sites - Liens

Section Romande = trm.ch

ASTRM = svmtra.ch

ARRAD = arrad.ch

- **Assemblée de l'ARRAD (l'invitation au format pdf)**
Date: Vendredi 14 mars à 14h00
Lieu : [Auditoire AB, Room 024 du bâtiment 6, 2ème étage au CERN](#)
Programme:
14h00: Conférence et visite
 - [Les aspects environnementaux radiologiques des accélérateurs du CERN](#)
[M. Pavol Vojtyla, chef de section de l'environnement du CERN](#) ;
 - Visite de quelques stations RAMSES.16h00: Assemblée générale de l'ARRAD

Nous vous serions reconnaissant de bien vouloir vous inscrire par email jusqu'au 15 février auprès du secrétariat de l'ARRAD, afin que nous puissions faire parvenir la liste d'inscription au service d'accès du CERN.

Anatomie = www.virtopsy.ch
= www.visiblehuman.EPFL.ch

RADIOPROTECTION = http://www.sievert-system.org/WebMasters/fr/contenu_questions.html

OFSP = <http://www.bag.admin.ch/themen/strahlung/02839/index.html?lang=fr>